

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 891

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 8

À l'alinéa 11, substituer à la première occurrence des mots :

« secteur d'activité »

les mots :

« autre secteur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La formulation adoptée en Commission par les députés affaiblit la présomption de représentativité consacrée au profit des organisation agricoles ayant obtenu 70 % des suffrages aux dernières élections. Il convient donc de cantonner ce 11ème alinéa aux autres collègues.